



PHI 105 – Philosophie politique I (3 cr.)

Plan de cours – Automne 2019

Vendredi, 13 h à 15 h 50

Local : A4-377

Enseignant : Alain Létourneau
Bureau : L1-12731 (Longueuil) et A5-218 (Sherbrooke)
Téléphone : **819 821-8000, poste 61248**
Courriel : Alain.Letourneau@USherbrooke.ca
Page web : <http://www.usherbrooke.ca/philosophie/nous-joindre/personnel-enseignant/letourneau-alain/>

OBJECTIF PRINCIPAL

Fournir une introduction et une perspective critique sur les débats contemporains en philosophie politique.

DESCRIPTION

Le citoyen qui se pose des questions politiques se retrouve quelquefois en peine, car le plus souvent, les discussions demeurent assez partisans. Dans le présent cours, il s'agit bien de s'introduire à un ensemble de concepts clés qui ont joué et jouent encore un rôle dans la discussion sur la vie politique de nos sociétés. Certains thèmes sont devenus si habituels qu'on a oublié qu'ils sont aussi objet de choix, de construction et d'interprétation, qu'ils sont susceptibles de reculs comme d'avancées. Les enjeux centraux de la démocratie, qu'elle soit représentative, participative ou délibérative, sont souvent perdus de vue, avec les tensions qui caractérisent toute pensée politique, entre le libéralisme, le républicanisme et quelques autres courants importants. Il est donc proposé ici de se donner un certain recul en se centrant sur certaines questions qui ressortent, à l'intérieur d'une perspective de philosophie pratique. Parmi les questions qui vont retenir notre attention, il y a les rôles respectifs du pouvoir politique et du pouvoir économique dans la gouvernance et la production de politiques publiques, ce qui présuppose une discussion sur l'extension des droits et de la liberté, sur le rôle de l'État et ses limites. Mais il y a aussi les enjeux du populisme et ceux du rôle de l'expertise, les questions du cosmopolitisme et ceux de l'identité des peuples, souvent évoqués dans les discours politiques en tous genres. Enfin, n'oublions pas qu'il s'agit ici d'un cours d'introduction : l'objectif est donc de mettre en marche une réflexion qui pourra être poursuivie ultérieurement, du moins c'est ce qu'on souhaite.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu	Choses à faire par les participantes et participants
30 août	Introduction. De Platon à Cicéron en passant par Aristote.	Chaque semaine, des textes déposés sur le Moodle sont à lire.
6 septembre	Augustin, Thomas d'Aquin	
13 septembre	Machiavel et les cités de la Renaissance	Brève réunion : constitution d'équipes. Préparation de l'atelier à venir.
20 septembre	Hobbes	
27 septembre	Classe libérée pour « La planète s'invite », entre midi et 14 h 30	Atelier en classe à 14h 30; groupes de pression et politique. Discussion sur le cas traité.
4 octobre	Locke et Rousseau	
11 octobre	Retour réflexif et discussion ciblée	2 ateliers tenus dans les deux parties de la rencontre
18 octobre	Kant et Hegel	Remise du T1 ce jour même (limite : 23 h 59)
	Relâche 21 au 25 octobre	
1 ^{er} novembre	Stuart Mill, Tocqueville et le libéralisme de la fin du 19 ^e siècle	
8 novembre	Marx et les différentes formes de pensée « socialiste »	
15 novembre	Dewey et la démocratie – discussion	Atelier en classe (consignes à venir)
22 novembre	John Rawls : libéralisme et pluralisme	
29 novembre	Différentes formes du républicanisme. Cosmopolitisme, populisme/épistocratie.	Discussion de groupe
6 décembre	L'état vidé de sa substance (<i>Hollow State</i>) et les défis de la « gouvernance »	
13 décembre	Examen final – en classe	

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Critères d'évaluation généraux (pour tous les travaux)

Page couverture conforme et noms complets du ou des auteurs

Rigueur du travail et de la présentation

Suffisance du traitement – les points essentiels ne sont pas laissés de côté

Les travaux écrits manifestent une bonne compréhension du texte, et aussi de ce qui est vu au cours

Les textes sont réfléchis et discutés d'un point de vue personnel

La qualité de la langue sera prise en compte en raison de 10% de la note de chaque travail.

T1. Premier travail : 30 % attribué à la présentation et discussion d'un texte des auteurs couverts par le programme du cours. Un texte est à remettre qui devra comprendre un maximum de 15 pages. Si l'auteur choisi n'a pas encore été vu au moment de la remise, il en sera tenu compte dans l'évaluation du travail.

Critères spécifiques : Tout travail doit

- 1) Présenter l'auteur et son contexte historique (s'il s'agit d'un commentaire, situer plutôt l'auteur commenté avec 2 mots sur le commentateur)
- 2) Situer minimalement le chapitre dans l'ouvrage dont il fait partie – ou les éléments de l'œuvre qui sont commentés
- 3) Poser le problème principal qui y est formulé, et au besoin indiquer les autres problèmes discutés.
- 4) Dire quel est le traitement qui en est fait, et
- 5) Quelles sont les hypothèses ou positions défendues ;
- 6) Les discuter, c'est-à-dire les situer dans un ensemble plus vaste de réflexions – par exemple en les mettant en contraste avec les thèses d'adversaires.
- 7) Se poser la question de leur actualité ou pertinence de nos jours

T2. Ateliers de travail, valant 5 points chacun pour un total de 20%. Les ateliers sont des discussions en équipe visant à clarifier les concepts de base qui entrent en jeu dans des sections spécifiques du cours. Vous revenez sur ce qui a été vu en classe, sur les lectures que vous avez faites en lien avec le cours, et vous établissez quelques énoncés synthèse sur lesquels vous aurez trouvé une entente – ou alors, vous notez soigneusement les points de désaccord et les points sur lesquels vous demeurez interrogatifs. Le fait d'identifier des points de non convergence entre vous a autant d'importance que le fait de consigner un accord. Des consignes plus spécifiques seront données en classe pour chacun des ateliers.

Les critères d'évaluation sont :

- Faire le travail dans un dialogue efficace en équipe
- Préparation jugée suffisante par tous
- Clarté des notions et questions dégagées.
- Suffisance relative de la précision des concepts.
- Un rapport écrit (maximum 2 pages, de préférence 1) sera envoyé une semaine après l'atelier au professeur, en mettant en copie conforme les co-équipiers. T2.1, T2.2...*Tous les noms des participants à l'équipe doivent apparaître sur la couverture.*

Examen final, valant 40 % de la note

L'examen se fera en classe, pendant la période prévue à cette fin. Il consistera en un choix de deux questions à développement. Les questions pourront se centrer sur une thématique ou sur un auteur marquant vu pendant le cours. Voici quelques exemples de questions possibles. Il faut s'attendre à ce que les questions d'examen portent sur la seconde partie du cours surtout.

- Le libéralisme et sa conception de la liberté
- L'utilitarisme anglais, quelques caractéristiques
- Que signifie le républicanisme, hier et aujourd'hui.
- La problématique contemporaine de la gouvernance et les prérogatives de l'État de droit

Remise des travaux, 10% pour le respect de tout ceci : Les travaux écrits sont remis à la date prescrite, en format électronique seulement, et ils sont faits selon les règles habituelles pour les travaux écrits. Ils sont paginés, dotés d'une couverture de format standard portant les informations requises, avec une bibliographie à la fin (sur 2). Le texte correspond aux exigences de correction grammaticale et syntaxique requises (sur 4). Ils sont envoyés à l'adresse courriel du professeur. Pour bien classer les travaux, je demande **un certain format de nom** du document attaché, les documents sont en format Word soit .doc et **non** en PDF. Pour un étudiant qui s'appellerait Martin Laplanche, cela donnerait le format suivant : T1LaplancheMartinPHI105-A19 (sur 2). – Les équipes se donnent un nom de leur choix et leurs remises deviennent, par exemple T2.1Rawls ou T2.2Locke etc... Les noms des équipiers figurent sur la page couverture et l'envoi est fait au professeur avec co-équipiers en copie conforme (sur 2). J'ai ainsi toutes les infos dont j'ai besoin pour bien classer et évaluer les travaux.

Présence en classe. Elle est toujours obligatoire. Sauf absence exceptionnelle (à justifier dans ce cas, par exemple rendez-vous médicaux), des absences systématiques en classe feront perdre dix points du total après correction des travaux.

BIBLIOGRAPHIE¹

1.1) Introduction

ADAMS, Ian et R.W. DYSON, *Fifty Major Political Thinkers*. Londres, Routledge, 2e édition 2007.
ANCTIL, D., D. ROBICHAUD et P. TURMEL (dir.), *Penser les institutions*, Québec, PUL, 2012.
BEINER, R., *Political Philosophy: What It Is and Why It Matters*, Cambridge University Press, 2014.
CORDELL-PARIS, Crystal, *La philosophie politique*, Paris, Ellipse, 2013.
HEIDENREICH, Felix et SCHAAL, Gary, *Introduction à la philosophie politique* [2009], traduit de l'allemand par C. Saillour, Paris, CHRS Éditions, 2012.
KELLEY, Paul (consultant editor), *The Politics Book*. Londres, DK, 2013.
KYMLICKA, Will, *Les théories de la justice. Une introduction*, Paris, La Découverte, 2007.
MIGUELEZ, Roberto, *Les règles de l'interaction*. Essais en philosophie sociale. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001.
NADEAU, C., *Justice et démocratie. Une introduction à la philosophie politique*, PUM, 2007.
ROBINSON, Dave et Judy GROVES, *Political Philosophy. A graphic guide*. Londres, Icon Books, 2011.
SCHÖNHERR-MANN, Hans Martin, *Was ist Politische Philosophie?* Francfort/New York, Campus, 2010.
SWIFT, Adam, *Political Philosophy. An Introduction*. Londres, Polity Press, 2014.
TALISSE, Robert, *Engaging Political Philosophy: An Introduction*, London, Routledge, 2014.
TAVOILLOT, Pierre-Henri, *Comment gouverner un peuple-roi?* Traité nouveau d'art politique. Paris, Odile Jacob, 2019.

1.2) Ouvrages de référence, philosophie politique

ARON, R., *Introduction à la philosophie politique. Démocratie et révolution*, Le livre de poche, 1997.
CAILLE, Alain, Christian LAZZERI et Michel SENELLART (dir.), *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, 2 volumes, Paris, Flammarion, 2007 (Coll. Champs).
FERRY, Luc *Philosophie politique*. t.1 à 3. Paris, PUF, 1996.
FERRY, Luc et Alain RENAUT, *Philosophie politique*, Presses universitaires de France, 2007.
GOODIN, Robert E. et Philip PETTIT, *Contemporary Political Philosophy. An anthology*. Oxford, Basil Blackwell, 1997.
KYMLICKA, Will, *Contemporary Political Philosophy*, Oxford University Press, 2001 – 566 p.

¹ Ceci ne comprend que le début de la bibliographie. Le reste sera communiqué sur le Moodle du cours.

MANENT, Pierre, *Cours familial de philosophie politique*. Paris, Gallimard, 2001.

RAWLS, John, *Lectures on the History of Political Philosophy*, Belknap Press, 2008.

RAWLS, John, *Justice et démocratie*. Paris, Seuil, 1993.

RAYNAUD, Philippe et Stéphane RIALS (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 – 780 p. (réédition collection Quadrige, 2003).

RENAUT, Alain (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, 5 volumes, Paris, Calmann-Lévy, 1999.

RUSSELL, Bertrand, *Le pouvoir*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003.

RUSSELL, Bertrand, *Idéaux politiques*. Montréal, Écosociété, 2016.

SKINNER, Quentin, *Les fondements de la pensée politique moderne*, trad. J. Grossman et Y Pouilloux, Paris, Albin Michel, 2009 – 920 p.

SKINNER, Quentin, *Visions of Politics*. Volume I, Regarding Method. Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

SCHMITT, Karl, *La notion de politique* [1932] *Théorie du partisan* [1962], traduit de l'allemand par Marie-Louise Steinhauser, Paris, Flammarion, 2001 (Coll. Champs 259).

STRAUSS, Léo et CROPSEY, Joseph (ed.), *Histoire de la philosophie politique*, nouvelle édition, Paris, PUF, 2013.

STAUSS, Leo, *Droit naturel et histoire*. Paris, Flammarion, 1986.

TENZER, Nicolas, *Philosophie politique*. Paris, PUF, 1994.

TERREL, Jean, *Politiques de Foucault*. Paris, PUF, 2010.

ZUCKERT, Catherine, *Political Philosophy in the Twentieth Century*. Authors and Arguments. Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

1.3 Ouvrages de référence, sciences politiques

DONEGANI, Jean-Marie et SADOUN, Marc, *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Gallimard, 2007.

DRYZEZ, John S. et Patrick DUNLEAVY, *Theories of the Democratic State*. New York, Palgrave/McMillan, 2009.

FISHKIN, James S. *Democracy and Deliberation*. New Directions for Democratic Reform. New Haven (CT), Yale University Press, 1991.

HELD, David, *Models of Democracy*. Stanford (CA), Stanford University Press, 2^e édition, 1996.

KESLER, Charles R. (ed.), *The Federalist Papers*. Hamilton-Madison-Jay. New York, Signet Classics, 2003 (1961).

KETCHUM, Ralph (ed.), *The Anti-Federalist Papers and the Constitutional Convention Debates*. New York, Signet Classics, 2003 (1986).

LOISEAU, Hugo (ed.), *Vous avez dit appliquée? La politique appliquée*. Pédagogies, méthodes, acteurs et contextes. Longueuil, Groupéditions éditeur, 2013.

OZER, Attila, *L'État*. Paris, GF, 1998.

STONE, Deborah, *Policy Paradox*. The Art of Political Decision Making. New York, Norton ed., 2002.

SUNSTEIN, Cass R., *The Ethics of Influence*. Government in the Age of Behavioral Science. Cambridge, Cambridge University Press, 2016.

TARROW, Sydney G., *Power in Movement*. Social Movements and Contentious Politics. 3^e édition, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.